HAND'ISERE

Territoire Isérois

APF France handicap

ISSN 2609-6269

AUTOMNE 2022

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2022

Un moment d'échange et de partage pour tous !

Une équipe de délégation

Directrice Territoriale des Actions Associatives
Claire COTTE

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO

Agents Associatifs : Thierry ROLLAND

Chargé de mission communication :
Cyril LELY

Chargées du Développement des Actions Associatives / réseau bénévoles :
Charlène MOINE
Mylène LE LAMER

Mand'APF 38 : Charlotte BUIS

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET

Agent Associatif : Muriel SANITAS

Blog APF France handicap :
http://dd38.blogs.apf.asso.fr/

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS (Représentante)
Sophie VILLE (Suppléante)
Victor MENEGHEL (Suppléant)
Chloé CACAUD
Sylvie PELISSIER
Léonie ROGER
Sophie TOURNE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS

Suppléante : Léonie ROGER

Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS :
06 70 95 76 72

Accueil Standard

Anne-Marie Jérôme Thierry
Amandine Nathalie

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous

Merci à eux !

Handisère / Sortie tous les 3 mois
Saisie PAO: Cyril LELY, Charlène MOINE
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

APF France handicap

Bon d'adhésion 2022

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) — DHNA20+A2F22 — 47 €

OU

2 ☐ adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) — DHFN20 — 25 €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

FD02021 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville .....
Téléphone .....
E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Sommaire

Edito	p.3
Activités et Informations	p.4
Vie associative	p.8
Evènements	p.12
Ressources	p.13
Loisirs Vienne	p.14
Loisirs Grenoble	p.16
Dates à retenir	p.20

Nous vous accueillons à la délégation départementale

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble

Téléphone : **04 76 43 13 28**

E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962

38200 Vienne

Téléphone : 04 74 85 71 09

E-mail : dda.38@apf.asso.fr

Blog APF France handicap :

http://dd38.blogs.apf.asso.fr/

Edito

En souhaitant que la période estivale a permis à chacune et chacun de vous ressourcer, nous vous souhaitons une bonne rentrée et de l'énergie pour mener avec nous les actions de notre association.

Nous avons obtenu la déconjugalisation de l'AAH, une avancée remarquable sous condition de sa mise en oeuvre effective dès janvier 2023. Nous pourrons aborder cette réflexion lors de la rencontre, fin septembre, avec le Conseil d'Administration et les membres du CAPFD de la région.

Les acteurs de la délégation proposent dorénavant des permanences sur trois territoires: (Rives, Tullins et Bourgoin-Jallieu), afin d'être au plus près de vous adhérents, pour vous aider dans vos démarches, pour le respect des droits des personnes. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Nous vous remercions de votre participation active lors de l'Assemblée Départementale du 8 octobre dernier. Nous ne manquerons pas de vous transmettre le compte-rendu dans la prochaine édition du Handisère.

Nous faisons face toutes et tous à ces crises sanitaires et sociales, nous traversons des instants difficiles, retrouver des lieux chaleureux, pouvoir partager des moments de joie ensemble est crucial, votre délégation APF France handicap est là à vos côtés !

Chantal Vaurs

Assemblée générale APF France handicap

L'Assemblée générale APF France handicap s'est déroulée à Rennes et sur 12 sites en région. De nombreux adhérents étaient présents à ce rendez-vous incontournable de notre association. Le thème de cette journée « dynamiser l'engagement c'est l'affaire de tous ».

Les différents rapports: moral, d'activité et financier, ont été approuvés favorablement.

Notons que l'adhésion reste au même tarif et qu'une expérimentation pour une adhésion gratuite la première année pour les usagers des établissements et services d'APF France handicap se déroulera sur un ou plusieurs territoires en souhaitant la fidélisation de ces personnes les années suivantes.

L'après-midi a été consacrée à la réflexion sur l'engagement et la dynamique des acteurs autour de projets innovants et de défis comme ceux proposés l'année dernière tel que : l'accès au numérique auquel la délégation a contribué.

De nombreuses propositions sont ressorties de ces travaux : s'ouvrir sur l'extérieur, sensibiliser les usagers des établissements et les jeunes sur les combats que l'association a gagnés pour une vie meilleure des personnes en situation de handicap, la sensibilisation au handicap dès le plus jeune âge, consolider les liens avec les adhérents les plus isolés….

Nous recevrons d'ici quelques mois une compilation du travail réalisée par toutes les régions.

Ce sera une feuille de route pour des actions à mener afin de renforcer les forces vives de l'association.

Avant de clore cette journée, les participants ont voté la motion politique destinée au Président de la République pour que son gouvernement prenne des mesures concrètes afin de répondre aux préoccupations prioritaires des personnes en situation de handicap avec une véritable approche par les **Droits**.

APF France handicap
Assemblée générale

AAH à 956,65€ : versement dès septembre 2022

Top départ pour la hausse de l'Allocation adulte handicapé. La « loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » a enfin été publiée au Journal officiel le mercredi 17 août. Dans son article 9, elle acte la *« revalorisation de 4 % des retraites et de plusieurs allocations avec effet rétroactif au 1er juillet ».* Parmi elles, l'AAH à taux plein passe donc de 919,86 à 956,65 euros, soit une hausse mensuelle de 36,79 euros.

Une hausse des plafonds de ressources aussi

Le texte de loi mentionne également que *« les éléments intervenant dans leur calcul ou conditionnant l'ouverture du droit sont revalorisés ».* Ce qui signifie, par exemple pour l'AAH, que le plafond des ressources du demandeur augmente de 4 %. Ils étaient avant le 1er juillet 2022 de 11 038,32 euros pour une personne seule et 19 979,36 euros pour un couple, majorés de 5 519,16 par enfant à charge. A compter du 1er juillet 2022, ils passent à 11 480 pour une personne seule et 20 778 pour un couple, plus 5 740 par enfant à charge.

Quelles prestations sociales vont augmenter de 4 % ?

Revenu de solidarité active (RSA)

Allocation adulte handicapé (AAH)

Prime d'activité

Allocations familiales

Allocation de rentrée scolaire versée le 16 août en métropole

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Allocation journalière du proche aidant

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)

Prime à la naissance et prime à l'adoption.

L'Allocation supplémentaire d'invalidité, versée par la Sécurité sociale, augmente elle aussi de 4 %, tout comme les pensions de retraite de base et les pensions d'invalidité.

Les Aides Personnalisées au Logement) seront, quant à elles, revalorisées de 3,5 %.

Source: handicap.fr

AAH au Sénat : la déconjugalisation définitivement adoptée

L'Assemblée nationale a voté dans la nuit du 20 au 21 juillet 2022 la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). À partir du 1er octobre 2023, les revenus du conjoint ne seraient plus comptabilisés dans le calcul de l'allocation.

Cela signifie que les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne seront plus pris en compte dans le calcul de l'allocation. Jusqu'à présent, une personne en situation de handicap percevant l'AAH et qui vivait en couple pouvait connaître une perte de revenus et une forme de dépendance financière vis-à-vis de son conjoint. L'AAH comptait fin 2019 plus d'1,22 million d'allocataires, dont près de 270 000 en couple .

Avec cette nouvelle mesure, les personnes concernées pourraient voir leur allocation augmenter d'environ 300 euros selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Près de 45 000 personnes pourraient en revanche être pénalisées. Favorable à un « dispositif transitoire », le gouvernement propose de garantir aux bénéficiaires de l'AAH qui le souhaiteraient un maintien de droits jusqu'à expiration de ceux-ci.

Vigilance autour des *« perdants »*

Un point de vigilance, néanmoins. Le sénateur LR Philippe Mouiller, ardent défenseur de cette mesure qui avait déjà identifié cette problématique lors des débats de 2021, a relayé les inquiétudes des associations sur les *« perdants éventuels ».* Environ 45 000 personnes pourraient être lésées en cas de déconjugalisation *« sèche »* (article en lien ci-dessous). Pour pallier cette perte, un *« dispositif transitoire »* est prévu qui permet aux allocataires de choisir s'ils souhaitent continuer à bénéficier de l'ancien système si celui-ci leur est *« plus favorable »,* jusqu'à *« expiration de leurs droits ».* Mais qu'en est-il des allocataires qui ont entre 50 % et 79 % d'incapacité et, doivent, à l'issue de la durée d'attribution, redéposer un dossier ? Les associations réclament un *« droit d'option permanent »,* sans limite de durée. APf France handicap souhaite que la mention « *jusqu'à l'expiration définitive des droits* » soit clairement indiquée et définie dans le décret.

Source: handicap.fr

Actualités et informations sur le service Mand'APF

Mand'APF est un service mandataire accompagnant des particuliers employeurs en situation de handicap bénéficiant de la PCH. Le service partage les valeurs et le projet associatif de l'APF :

- Rendre les droits effectifs : le service accompagne sur la défense de vos droits de l'élément « aide humaine » de la PCH.
- L'autonomie et l'autodétermination des personnes : le service garantit une liberté de choix sur le personnel, les horaires d'intervention et les conditions de travail. Mand'APF vous accompagne et vous conseille sur toutes les responsabilités relatives à la fonction de particulier employeur dès que vous en éprouvez le besoin : recrutement, démarches administratives, conseil en management, appui juridique...

Revalorisation de la grille des salaires de la convention collective du particulier employeur :

Entrée en vigueur au 1er Juillet 2022 de la nouvelle grille de salaires des assistant(e) de vie des particuliers employeurs, ce qui se traduit par une augmentation du salaire minimum des assistant(e)s de vie (C) niveau 5 ou assistant(e)s de vie (D) niveau 6.

	ASSISTANT DE VIE (C) - Niveau 5	ASSISTANT DE VIE (D) - Niveau 6
BRUT CESU (10 % CP inclus)	**12.36€**	**12.91€**
NET CESU (10 % CP inclus)	**9.65€**	**10.10€**

Quel impact pour les particuliers employeurs ?

Les particuliers employeurs doivent s'assurer que leurs salariés ne sont pas rémunérés en dessous des nouveaux minimums conventionnés. Si c'est le cas, les particuliers employeurs vont devoir augmenter leurs salariés. Ils ne peuvent pas les rémunérer en dessous du minimum en vigueur. Si ce n'est pas le cas, les particuliers employeurs n'ont aucune obligation d'augmenter leurs salariés.

Revalorisation de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH):

La PCH tient compte de la revalorisation du minimum salarial et augmente ses tarifs également. Si le montant de votre PCH perçu en juillet 2022 n'a pas augmenté, vous pouvez directement contacter le Conseil Départemental de l'Isère (par mail ou par courrier) pour le questionner sur le sujet. La rétroactivité au 1er juillet est obligatoire et ne peut être refusée.

	PCH Emploi direct	PCH Mandataire
ASSISTANT DE VIE (C)	**15.74€**	**17.31€**
ASSISTANT DE VIE (D)	**16.44€**	**18.08€**

Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,…)

Lors des réunions du Conseil APF de département du mois de juillet et septembre, les points suivants ont été abordés:

Les rendez-vous associatifs

L'histoire, les missions, les actions et l'organisation de notre association ont été présentées à quatre professionnels du CAMSP, une salariée de la délégation et un bénévole. - L' animation en petits groupes a été proposée pour une plus grande interactivité entre les acteurs. Nous avons reçu de très bons retours de cet après-midi. Prochain rendez-vous associatif d'ici la fin de l'année.

Appel à candidatures en CDU dans les établissements hospitaliers.

L'Agence Régionale de Santé a ouvert les candidatures pour se présenter aux Commissions Des Usagers. Cette instance veille à faire respecter les droits des usagers et à faciliter leurs démarches. Nous avons proposé six adhérents, nous aurons la confirmation de ces candidatures au mois de décembre.

Forum des associations de Grenoble

Lors de cette journée, des adhérents se sont mobilisés pour tenir le stand avec Mylène, nous les en remercions vivement car leur présence est importante pour échanger avec les visiteurs. Quatre contacts ont été pris avec des associations et cinq bénévoles ont proposé leur aide.

Rencontre CA/CAPFD

La rencontre CA /CAPFD s'est déroulée à Avignon les 28 et 29 septembre, deux élues y ont participé. Le but de ces journées était de pouvoir échanger avec les membres du CA sur des sujets importants, de connaître leurs positions et de leur demander de nous informer sur les travaux en cours.

Des nouvelles du Café Parents : beaucoup de choses cette 1ère année

Nous étions une bonne trentaine lundi 04 avril 2022 à la Maison de l'avocat pour regarder le film *Parent à part entière*. Ingrid et Clara ont pu témoigner auprès de diverses associations et des plus hautes instances du tribunal de Grenoble. Chaque personne du public a pu prendre la parole. Nous avons pu constater qu'au niveau du tribunal, il y a une vraie sensibilité au handicap et une belle humanité. Une belle soirée qui s'est terminée autour d'un verre et un buffet très réussi.

Un très grand merci à :

Droit Pluriel (à sa présidente Anne-Sarah Kertudo et à son directeur adjoint Sébastien Courou), au Bâtonnier Jean-Yves Balestas et à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à l'organisation de ce temps d'échange.

Nos interventions à Ocellia, Ecole des métiers Santé Social :

Le 27/01/2022 auprès de futurs éducateurs jeunes enfants, techniciens de l'intervention sociale et familiale en visio conférence avec un bel accueil et des étudiants un peu timides. Nous avons néanmoins eu de très bons retours de la part de leur professeur référent.

Le 19/05/2022 en présentiel. Super intervention avec un très bon accueil, des étudiants (15 français et 17 suédois) et des professeurs très à l'écoute. Tout le monde a été très touché par les témoignages de nos deux mamans. Des questions, des échanges, vraiment une très belle intervention/rencontre.

A l'initiative des 3 étudiantes référentes, un *photolangage* très éloquent a été présenté en fin d'intervention et a suscité une interrogation du professeur référent : *attention quand est-ce qu'on glisse et qu'on décide pour l'autre, quand est-ce qu'on perd notre "humanité" ?*
Spéciale dédicace pour Clara et Ingrid nos deux super mamans qui s'adaptent au public rencontré. Merci à Anny pour sa participation active et très pro et à Martine pour son soutien indéfectible. Et un dernier remerciement aux professeurs et aux étudiants d'Ocellia pour leur accueil et leur écoute bienveillante.

Le collectif Etre ParHANDs:

Le Café Parent fait partie du collectif Lyonnais Etre ParHANDs, qui regroupe aujourd'hui l'Ain, la Drôme et l'Isère. Temps de rencontre à Lyon le 03/03/2022. Les lyonnais avaient mis les petits plats dans les grands. Nous avons des temps d'échanges réguliers. Clara et Ingrid vont bénéficier d'une formation de Pair-Expert par le biais de ce collectif.

Nous sommes en train de travailler sur la préparation d'une journée : rencontre entre parents et professionnels qui se déroulera le 20 octobre prochain à Lyon. L'idée de cette rencontre est de mieux se connaître entre pro et parents, de poursuivre les liens engagés, de tisser d'autres liens sur le territoire, d'identifier les personnes et lieux ressources et de permettre de co-construire un accompagnement à la parentalité qui prenne en compte les véritables besoins. Ces temps de travail doivent permettre de dupliquer ces journées dans les autres départements du collectif.

Christel Di Rago.

Notre présence dans les territoires ruraux isérois

Depuis quelques mois, la délégation a entrepris un nouveau projet pour faciliter les liens avec les personnes en situation de handicap présentes au sein des territoires ruraux. Ainsi, nous avons rencontré plus d'une dizaine de communes afin de cerner leurs besoins en termes d'accompagnement d'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

Il est primordial que les personnes en situation de handicap connaissent leurs droits et y aient accès. L'accès aux droits est un enjeu majeur auquel ce projet entend apporter une réponse par une présence de proximité avec des permanences itinérantes composées d'adhérents en situation de handicap, de bénévoles et de référents HandiDroit.

Les missions des Relais Itinérants HandiDroit :

• Répondre aux questions d'accès au droit (logement, Prestation de Compensation du Handicap, emploi, scolarité…)

• Soutenir dans les démarches administratives

• Mettre en relation les Personnes en Situation de Handicap (PSH) avec les associations du secteur et le réseau d'acteurs locaux (mairies, associations d'aide humaine, centres sociaux, missions locales, etc.)

• Aider les personnes dans leurs démarches informatiques et administratives en ligne

• Recueillir (via un diagnostic) les difficultés des PSH relatives à l'accès au numérique et au maniement de l'outil informatique pour apporter une réponse et un suivi au-delà de la permanence (adaptation à faire, ressources à mobiliser, relai à domicile pour une formation à un outil informatique…)

Et concrètement, comment cela va se passer ?

Actuellement, nous allons organiser deux permanences à Rives et Tullins, une fois par mois, sur rendez-vous.

Tullins : 10h00 à 12h00	Rives : 14h00 à 16h00
27/10/22	19/10/22
24/11/22	23/11/22
15/12/22	14/12/22

Par ailleurs, les permanences à Bourgoin-Jallieu ont débuté l'an passé et ont rencontré un franc succès. Ces rencontres avec les communes ont permis également de créer d'autres projets comme l'organisation de sensibilisation au handicap auprès des scolaires et notre présence au salon de l'autonomie à Saint Quentin Fallavier.

Convention d'accessibilité de la Métropole de Grenoble

Ce mardi 20 septembre s'est tenue à Seyssinet une **Conférence de signature de la Convention de création d'un service commun accessibilité** entre la "Métro" et 6 des 49 communes la composant.

A cette occasion Messieurs, les Maires de Claix, Domène, Pont de Claix, Poisat, Seyssinet et Varces s'engagèrent à faire bénéficier leurs agents d'accueil d'une « formation handicap » et, en complément, Hervé BUISSIER, chargé de mission handicap assistera les communes signataires dans la réalisation de leur Ad'ap et la mise en place de leur registre d'accessibilité «en ligne».

L'Association Valentin HAÜY, l'AFIPH et l'ARDDS participeront, quant à elles, aux actions de sensibilisation aux déficits sensoriels et cognitifs, qui posent aux agents plus de difficultés que les PMR.

On ne peut que se féliciter d'une telle initiative qui, bien que tardive, rétablit ce qui avait été détruit en novembre 2010, lorsque la ville de Grenoble rompit unilatéralement la Convention qui la liait à la Métro sur cette thématique de l'accessibilité.

Espérons que cette nouvelle dynamique entraînera bientôt dans son sillage les 43 autres communes, dont la ville chef-lieu, laquelle n'avait malheureusement pas mandaté d'élu ou de fonctionnaire de son service urbanisme pour la représenter.

Cela est bien dommage, une telle présence aurait permis d'aborder trois dossiers communs à GAM et à Grenoble, à savoir :

- les potelets gênant l'issue du **parking Robert SCHUMANN**, et les places de **stationnement PMR aux abords de la gare SNCF**,
- l'absence de WC PMR dans le nouveau local des **Archives municipales-Métro-CCAS**,
- et le problème récurrent de l'**encombrement des trottoirs par les poubelles** !

Heureusement, la présence de M. le Maire de VARCES compensa un peu cette absence et permit d'aborder, en aparté, le dossier de l'accessibilité de certains locaux de la Maison d'arrêt ouverts au public, lesquels ne permettent pas, pour l'instant, l'accueil de visiteurs à mobilité réduite.

Signalez-nous toutes les initiatives que vous prendriez dans vos communes pour qu'elles adhèrent à cette Convention. De notre côté, nous vous tiendrons informés des suites.

La délégation présente au forum des associations de Grenoble, Rives et Bourgoin-Jallieu

Le samedi 4 septembre, nous avons eu le plaisir de participer aux forums des associations organisés par les villes de Grenoble et Rives. Ainsi, faire connaître notre association et nos actions ! Et surtout, informer, renseigner et échanger avec les visiteurs. Un grand merci aux adhérents et salariés mobilisés sur cette journée.

Repas de Noël: vendredi 9 décembre

La délégation a le plaisir de vous convier à son repas de Noël le vendredi 9 décembre à 19.00 heures au restaurant de l'ESAT de Pré-clou, 21 Avenue De Grugliasco à Echirolles (accès par le Tram A ou bus: arrêt la Rampe).

Ambiance festive et musicale garantie, un moment de partage pour tous !

Les tarifs pour la soirée, tout compris :

Adhérent APF France handicap : 22 €/personne, - non adhérent : 27 €/personne, - enfant moins de 12 ans : tarif unique : 12 €

Inscriptions et renseignements **avant le 15 novembre** auprès de Charlène Moine au 06 78 04 58 94.

Concernant votre transport, vous pouvez joindre le service Flexo + (à réserver à partir du 2 décembre) de la TAG pour organiser votre déplacement si besoin au 04 76 20 66 33.

Vente de chocolats de Noël : financez nos projets pour 2023 !

La délégation organise une vente de chocolats à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous avons le plaisir de vous proposer les chocolats Marlieu, chocolaterie iséroise située à Chimilin. Cette action nous permettra de financer notre projet « Développer la présence d'APF France handicap au sein des territoires de l'Isère ». La délégation souhaite poursuivre ses actions auprès des adhérents et personnes en situation de handicap présents dans les communes éloignées de Grenoble afin de rompre leur isolement et repérer leurs besoins pour agir.

Pour commander, il vous suffit de remplir le bon de commande ci-joint et le renvoyer avant le vendredi 11 novembre avec le règlement.

Les commandes sont à récupérer entre le 15 et 23 décembre à la délégation.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Charlène Moine au 06 78 04 58 94 ou

charlene.moine@apf.asso.fr.

Emballages cadeaux à l'antenne de Vienne

Cette année encore, l'antenne de Vienne va mettre en place sa campagne "**Préparation emballages cadeaux**" pour les fêtes de fin d'année en partenariat avec le **magasin Maxitoys de Chasse-sur-Rhône**. Nous serons présents dans le magasin pour emballer les cadeaux des clients dès la fin du mois d'octobre pour les 3 jours anniversaire, puis les vendredis et samedis en novembre, enfin tous les jours du mois de décembre jusqu'au 24.

C'est un évènement important qui mobilise beaucoup de bénévoles. Aussi, si vous avez du temps libre et l'envie de faire de jolis paquets qui raviront les enfants le 25 décembre, rejoignez notre super équipe ! Bonne ambiance et magie de Noël garanties !

Renseignements par mail à : muriel.sanitas@apf.asso.fr ou par téléphone au 04.74.85.71.09 / 06.33.23.13.38.

Visite d'une fabrique d'huiles essentielles à Saint-Paul-Trois-Châteaux

Jeudi 13 octobre

Nous découvrirons les bienfaits des huiles et des plantes avec une démonstration de fabrication. Nous aurons ensuite accès à la boutique, Le repas se déroulera dans un restaurant (à définir).

Hippodrome de Lyon Parilly

Jeudi 27 octobre

Nous assisterons à une course hippique.

A vos paris !!

Un bon moment pour apprécier le spectacle, vivre des émotions et peut-être repartir les poches pleines.

Activités au local

Jeudi 03 Novembre

Nous ferons des activités au local à Vienne, jeux, goûter, loisirs créatifs, détente et bonne humeur au programme ! Nous vous attendons du 14h30 à 16 heures.

Activités au local

Jeudi 01 décembre

Nous ferons des activités au local à Vienne, jeux, goûter, loisirs créatifs, détente et bonne humeur au programme ! Nous vous attendons du 14h30 à 16 heures.

Visite d'une distillerie de whisky à Saint-Jean-en-Royans

Jeudi 8 décembre

Anne-Hélène et Eric ont créé, il y a quelques années, **la Distillerie du Vercors**. Dans leurs cuves, un whisky bio baptisé **Séquoia**, en hommage à l'arbre gigantesque qui trône au milieu de la cour de cette ancienne magnanerie.

Nous découvrirons leurs secrets de fabrication et dégusterons avec modération leur whisky.

Nous irons ensuite déjeuner dans un restaurant (à définir).

Activités au local

Jeudi 15 décembre

Nous ferons des activités au local à Vienne, jeux, goûter, loisirs créatifs, détente et bonne humeur au programme ! Nous vous attendons du 14h30 à 16 heures.

Repas de Noël !

Jeudi 22 décembre

Pour terminer l'année en beauté et surtout ensemble, nous partagerons notre traditionnel repas de Noël. Une occasion unique de se retrouver autour d'un délicieux repas concocté par nos bénévoles, d'échanger, de rire, et pourquoi pas, de chanter !

Sortie montagne

Vendredi 14 Octobre

On prend un bol d'air frais en admirant les jolies couleurs de l'automne ! Lieu à définir en fonction du temps.

Rendez-vous à 9h30 à la délégation, retour à 16h00.

Tarif: 15€, prévoir son repas du midi.

Inscription auprès de Thierry Rolland au 04 76 43 13 28 ou thierry.rolland@apf.asso.fr

Après-midi au cinéma

Mardi 8 Novembre

Allons regarder ensemble un film au cinéma Pathé Chavant !

Inscription et propositions auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

Sortie film de montagne à Grenoble

Jeudi 10 Novembre

Le rendez-vous des films de montagne au cœur des Alpes ! Evénement incontournable, reconnu comme le plus important du genre en Europe. Venez visionner un film avec nous.

Rendez-vous à 19h00 à la délégation.

Tarif : 10€ + prix de l'entrée

Inscription auprès de Thierry Rolland au 04 76 43 13 28 ou thierry.rolland@apf.asso.fr

Découverte de la boccia et de la sarbacane

Vendredi 18 Novembre

Venez vous essayer à la pratique sportive de la boccia ou de la sarbacane de 10h00 à 12h00.

Tarif : gratuit pour les adhérents.

Inscription auprès de Thierry Rolland au 04 76 43 13 28 ou thierry.rolland@apf.asso.fr

Après-midi au bowling

Samedi 19 Novembre

Qui sera le meilleur au bowling ? Rendez-vous à 14h00 devant le bowling d'Echirolles pour le savoir !

Inscription auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou

charlene.moine@apf.asso.fr

Faites nous découvrir votre restaurant préféré !

Mercredi 26 Novembre

Cher(s) adhérent(s), à vous de nous faire découvrir un restaurant accessible que vous appréciez autour de Grenoble !

Réservons une table pour le déjeuner.

Inscription et propositions auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

Film de montagne à Autrans

Jeudi 1er Décembre

On prend un peu d'altitude pour cette soirée du 1er Décembre !

Découvrons ensemble de beaux paysages à travers un film.

Rendez-vous à 16h00 à la délégation.

Tarif: 15€ + prix de l'entrée, repas prévu sur place

Inscription auprès de Thierry Rolland au 04 76 43 13 28 ou thierry.rolland@apf.asso.fr

Visite de la magie des automates à Lans en Vercors

Samedi 3 décembre

Et si nous retombions en enfance le temps d'un après-midi ! Automates, décors, sons, lumières... Durant 1 heure sur 1500m², découvrez 350 personnages animés dans des mises en scènes merveilleuses !

Tarif: 10€ + 8,50€ pour l'entrée

Inscription auprès de Charlène Moine au

04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

Visite d'une Distillerie de whisky à Saint-Jean en Royans avec l'antenne de Vienne

Jeudi 8 décembre

Nous découvrirons leurs secrets de fabrication et nous dégusterons avec modération leur whisky.

Anne-Hélène et Eric ont créé, il y a quelques années, **la Distillerie du Vercors**. Dans leurs cuves, un whisky bio baptisé **Séquoia**, en hommage à l'arbre gigantesque qui trône au milieu de la cour de cette ancienne magnanerie.

Nous irons ensuite déjeuner dans un restaurant (à définir)

Tarif: 10€ + repas au restaurant.

Inscription auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr **AVANT LE 31/10/2022.**

Marché de Noël à Annecy

Vendredi 16 décembre

Visitons ensemble les belles rues d'Annecy, tout en profitant d'acheter ces derniers cadeaux de noël ou tout simplement pour admirer les jolis décors de noël !

Tarif: 20€, repas prévu sur place.

Inscription auprès de Thierry Rolland au 04 76 43 13 28 ou thierry.rolland@apf.asso.fr

Chères adhérentes et chers adhérents,

Le comité de rédaction d'Hand'Isère réfléchit régulièrement à son évolution afin qu'il s'adapte au mieux à vos besoins. Partant du constat que le coût unitaire de *Hand'Isère* est élevé (5.75 € = valorisation du bénévolat + temps de travail salarié + coûts d'impression et d'envoi), nous souhaitons vous proposer de recevoir *Hand'Isère* en version numérique. Il sera envoyé par mail sous forme d'un document en format pdf avec une possibilité de **lecture audio** du document. Pour utiliser cette fonction, vous devez disposer d'Acrobat Reader DC. Un moteur de synthèse vocale doit être également installé sur votre ordinateur. Une voix que vous avez installée doit être sélectionnée dans Acrobat Reader. Le document doit être en outre accessible, sinon il n'est pas lu ou il est lu dans le mauvais ordre.

Pour vérifier vos paramètres dans Acrobat Reader :

1. Accédez à la boîte de dialogue **Préférences** d'Acrobat Reader en sélectionnant **Edition > Préférences**. Dans le volet de gauche, sélectionnez Lecture.
2. Dans le panneau de droite, décochez l'option **Utiliser la voix par défaut** et sélectionnez une voix dans la liste déroulante que vous avez vérifiée sur votre ordinateur. Cliquez sur **OK**.
3. Affichage / **lecture audio** /activer la lecture audio

Si cette possibilité, vous intéresse, merci de nous envoyer un mail à **dd.38@apf.asso.fr** afin que nous vous fassions parvenir le prochain numéro de *Hand'Isère* par mail. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Chantal VAURS, chantal.vaurs@apf.asso.fr ou Sophie VILLE, sophie.ville@apf.asso.fr .

La version papier sera, bien évidement, toujours disponible.

Dates à Retenir

Octobre

Jeudi 13: Visite d'une fabrique d'huiles essentielles à Saint Paul les 3 châteaux (Vienne)

Vendredi 14: Sortie montagne (Grenoble)

Mardi 25: Atelier peinture (Grenoble)

Jeudi 27 : Hippodrome de Lyon Parilly (Vienne)

Novembre

Jeudi 3 : Activités au local (Vienne)

Mardi 8 : Après-midi au cinéma (Grenoble)

Jeudi 10 : Sortie film de montagne (Grenoble)

Vendredi 18 : Découverte d'une activité handisport (Grenoble)

Samedi 19: Après-midi au bowling (Grenoble)

Mercredi 26: Restaurant (Grenoble)

Décembre

Jeudi 1 : Film de montagne à Autrans (Grenoble)

Jeudi 3 : Visite de la magie des automates (Grenoble)

Jeudi 8 : Visite d'une Distillerie de whisky (Vienne et Grenoble)

Vendredi 9 : Repas de noël à l'ESAT de Pré-Clou (Grenoble)

Jeudi 15 : Activités au local (Vienne)

Vendredi 16: Sortie au marché de noël à Annecy (Grenoble)

Jeudi 22 : Repas de Noël à (Vienne)